

PIÈCES À FOURNIR POUR LA RÉDACTION D'UN BAIL D'HABITATION

Concernant le propriétaire (bailleur) :

S'il s'agit d'un particulier : état civil, adresse postale, adresse mail, numéro de téléphone, copie de la carte d'identité et du livret de famille.

S'il s'agit d'une société : copie des statuts, extrait d'immatriculation (Kbis), pouvoir du représentant.

Concernant le locataire (preneur) :

S'il s'agit d'un particulier : état civil, adresse postale, adresse mail, numéro de téléphone, copie de la carte d'identité et du livret de famille.

S'il s'agit d'une société : copie des statuts, extrait d'immatriculation (Kbis), pouvoir du représentant

Concernant le bien loué :

- Titre de propriété du local, règlement de copropriété et modificatifs,
- Diagnostics techniques (amiante, plomb, électricité, gaz, Diagnostic de Performance Énergétique DPE)
- Surface du bien loué
- État des lieux
- Des détecteurs de fumée sont-ils installés ?

Concernant les conditions de la location :

- Montant du loyer, des charges, montant du dépôt de garantie (si le bien était loué antérieurement : montant du loyer et des charges du précédent bail, justificatif de sortie de l'ancien locataire),
- Indiquer s'il s'agit d'une location dans le cadre d'un investissement locatif.